

# **CREATION D'UN ORDRE DE MISSION**

**1 –** Connexion à CHORUS-DT via le portail ARENA – rubrique « Gestion des personnels – déplacements temporaires. »

2 – CLIQUER SUR ORDRE DE MISSION (barre de menu supérieure)

Si vous avez déjà créé un ordre de mission, c'est le dernier OM qui s'affiche.

Cliquer sur : Créer OM - bouton situé en bas à gauche

Puis « Pour le collaborateur...votre nom»

Puis « AUTRE » et choisir

Document vierge ou Initialisation à partir d'un ordre de mission

**NB** : Si vous avez déjà créé un ordre de mission, cliquer sur « initialisation à partir d'un ordre de mission », vous n'aurez qu'à changer certaines rubriques (destination, dates et heures aller/retour, objet du déplacement, indemnité kilométrique).

# **3 – COMPLETER L'ONGLET GENERAL**

Toutes les rubriques où s'affiche un sens interdit, sont à compléter.

Vous devez rechercher les informations en cliquant sur les flèches ou les loupes pour obtenir le menu déroulant.

#### Puis ENREGISTRER

4 - CLIQUER sur l'onglet « SAISIE DES ETAPES »

Cliquer sur « Générer les étapes »

Les frais de nuitées et de repas sont générés.

# 5 - CLIQUER sur l'onglet « INDEMNITE KILOMETRIQUE »

Si vous avez déclaré utiliser votre véhicule personnel.

### Cliquer sur « Générer indemnité »

Puis compléter la distance en cliquant dans chaque ligne.

□ N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire
0 10	28/11/2023	CAYENNE - KO	•	1	
□ 20	28/11/2023	KOUROU - CAY	•	1	

# Compléter la distance dans le cadre « Km remboursé »

Date *		Trajet *	Km remboursé *	
28/11/2023		CAYENNE - KOUROU		
Nb de trajets *		Commentaire	Trajet standard	
	1			

NB : Si vous souhaitez supprimer les lignes existantes, selectionner les deux lignes en cochant les cases et cliquer sur la petite poubelle en bas à gauche

V	N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire
3	10	12/09/2023	REMIRE-MONTJ	257	1	
<b>S</b>	20	13/09/2023	SAINT LAUREN	257	1	

# 6 - CLIQUER sur l'onglet « FRAIS PREVISIONNEL »

Constat de toutes les indemnités de nuitée et de repas générées, ainsi que l'indemnité kilométrique.

**NB** : Pour les déplacements hors du département, vous devez remplir le formulaire « expression du besoin »

# 7 – Changement de statut de l'ordre de mission

CLIQUER sur Refuser / Valider

氚

CHOISIR O Passer au statut : 2 - Attente de validation VH1

Cliquer dans la loupe pour sélectionner le nom du destinaire

CLIQUER sur Confirmer le changement de statut

Le statut du document a été mis à jour. Le destinataire reçoit un mail l'informant de la demande de validation de votre ordre de mission.

**8** – CLIQUER SUR  $\rightarrow$  en haut à droite pour vous déconnecter de l'application.

Pour toute information complémentaire – Contact :

Madame Chantal ANATOLE - Cheffe du bureau académique des frais de déplacement

Mail: chantal.anatole@ac-guyane.fr

Téléphone : 0594 27 19 18